



Communiqué de presse n° 1235

Berne, le 2 septembre 2025

Repenser les soins médicaux de base

Les soins médicaux de base sont gravement menacés dans les régions de montagne et les espaces ruraux. Parallèlement, les coûts de la santé ne cessent d'augmenter. Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - demande donc que les soins médicaux de base soient repensés. Les patients de ces régions, qui ont besoin de soins complets, doivent être placés au centre des préoccupations. Cela nécessite des stratégies de soins intégrées, développées au niveau régional.

Les coûts de la santé ne cessent d'augmenter. Parallèlement, de plus en plus de cabinets médicaux et d'hôpitaux régionaux ferment leurs portes, en particulier dans les régions de montagnes et rurales. Le fossé entre l'augmentation des coûts et la diminution des soins médicaux ne cesse de se creuser. Sans soins médicaux de qualité, les régions de montagnes et rurales perdent de leur attractivité.

Prise en charge complète des patients

Dans une récente prise de position, le SAB démontre comment repenser les soins médicaux de base. Les besoins des patients doivent se trouver au centre des préoccupations. Dans les stations touristiques, cela implique d'inclure également les touristes, qui produisent, ponctuellement, une hausse importante de la population. Les patients doivent bénéficier d'un accès aussi complet que possible aux soins médicaux de base. Les cantons doivent donc élaborer des stratégies de soins intégrées. Ainsi, toutes les prestations médicales sont considérées dans leur ensemble et les synergies sont exploitées de manière optimale. L'approche des régions sanitaires, telles que celle de la Basse-Engadine, a fait ses preuves et doit être activement encouragée. La Confédération peut également y contribuer, en soutenant des modèles de soins innovants sans préjuger des résultats. Les approches innovantes peuvent aussi être promues par le biais d'échanges d'expériences.

Tirer parti des opportunités offertes par la numérisation

L'alourdissement des charges administratives rend les professions médicales de moins en moins attrayantes. La numérisation est en mesure de réduire ces charges et de simplifier la collaboration entre les différents prestataires. Le dossier électronique du patient constitue une opportunité à cet égard. Il offre un accès rapide aux données des patients, ce qui est particulièrement important, lors de changements liés à la prise en charge médicale ou en cas d'urgence. Cependant, dans ce domaine, la Suisse est loin derrière les autres pays. Elle est trop petite pour développer différentes solutions numériques. Le dossier électronique du patient doit être uniformisé à l'échelle nationale et être aussi convivial que possible. De même, des normes fédérales doivent être définies pour faciliter les échanges de données.

Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

La Suisse forme beaucoup trop peu de médecins généralistes. Environ trois quarts des médecins généralistes ont fait leurs études hors des frontières. La Suisse externalise ainsi les coûts de formation à l'étranger. La suppression des restrictions d'admission, via le numerus clausus, était nécessaire depuis longtemps. Il faut désormais créer des places d'études dans les universités, aménager les modèles tarifaires et l'environnement professionnel, de manière à inciter les jeunes médecins généralistes à s'installer dans les régions de montagnes et rurales. De même, l'initiative sur les soins infirmiers doit être mise en œuvre rapidement, afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, dans les professions liées à la santé.

Journée d'étude du 29 août 2025

La Confédération élabore actuellement un « Agenda pour les soins médicaux de base ». Le SAB participe activement à ces travaux. Une prise de position rédigée récemment comprend les revendications du SAB quant à cet agenda. Ces revendications ont également été discutées lors de la journée d'étude du SAB, qui s'est tenue à Delémont, le 29 août, en présence d'experts venus de toute la Suisse.

Complément d'information :

- Document du SAB consacré aux soins médicaux de base

Informations complémentaires :

- Thomas Egger, directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10